

THE CORDOBA DECLARATION ON THE RIGHT TO FOOD AND THE GOVERNANCE OF THE GLOBAL FOOD AND AGRICULTURAL SYSTEM

Launched on the occasion of the 60th anniversary of the Universal declaration of Human Rights¹ | 10 December 2008



Appel du Groupe de Cordoue¹ à la cohérence et l'action dans les domaines de la Sécurité alimentaire et du Changement climatique (4 octobre 2009)

Le Groupe de Cordoue est constitué d'experts de haut niveau sur les questions de la faim, de l'agriculture, d'agrobiodiversité et des droits de l'homme, conviés en raison de leurs capacités personnelles par la Chaire des Etudes sur la Faim et la Pauvreté, initiative conjointe de l'Université et du Conseil Régional de Cordoue en Espagne, voir www.cehap.org

¹ La Déclaration de Cordoue de 2009 a été préparée par les membres du groupe repris ci-dessous (en ordre alphabétique): **Carlos Correa**, président du Comité sur la Politique des Ressources Génétiques du CGIAR et directeur du Centre sur le Droit industriel et économique de l'Université de Buenos Aires; **Barbara Ekwall**, Coordinatrice de l'Unité Droit à l'Alimentation de la FAO; **Asbjørn Eide**, Professeur émérite du Centre norvégien pour les Droits de l'homme et ancien Rapporteur Spécial sur le Droit à une Alimentation suffisante du Sous-comité des Nations Unies pour la promotion et la protection des Droits de l'homme; **José T. Esquinas Alcazar**, Professeur et Directeur de la Chaire des Etudes sur la Faim et la Pauvreté (CEHAP), Université de Cordoue; **Andrew Macmillan**, ancien Directeur du Département de Coopération Technique de la FAO; **Miguel Angel Martin-López**, Chef de Département, Conseil Régional de Cordoue, Espagne; **Luis Miguel Martin**, Professeur de Génétique, Université de Cordoue et secrétaire de CEHAP; **Pat Mooney**, Directeur du Groupe ETC et Lauréat du Prix Nobel Alternatif en 1985; **Olivier De Schutter**, Professeur et Rapporteur Spécial pour le Droit à l'Alimentation du Conseil des Nations Unies sur les Droits de l'Homme; **Flavio Valente**, Secrétaire général du FIAN; et **Jose Luis Vivero Pol**, membre de la Chaire des Etudes sur la Faim et la Pauvreté, Cordoue

THE CORDOBA DECLARATION ON THE RIGHT TO FOOD AND THE GOVERNANCE OF THE GLOBAL FOOD AND AGRICULTURAL SYSTEM

Launched on the occasion of the 60th anniversary of the Universal declaration of Human Rights¹ | 10 December 2008



Appel du Groupe de Cordoue à la cohérence et l'action dans les domaines de la Sécurité alimentaire et du Changement climatique (4 octobre 2009)

Le Groupe de Cordoue s'est réuni préalablement aux sommets traitant de la sécurité alimentaire et du changement climatique. L'insécurité alimentaire sur la scène mondiale s'est aggravée au cours de cette dernière année et plus d'un milliard de personnes souffrent aujourd'hui de la faim. La famine actuelle n'est pas le résultat d'un échec de production ; elle est due à l'incapacité à assurer un accès équitable à la nourriture. La crise alimentaire sera au centre de l'attention lors du Sommet Mondial Alimentaire (à Rome, en novembre). En même temps, les préoccupations à l'échelon international quant au changement climatique se sont intensifiées et feront l'objet de débats lors du Sommet sur le Changement Climatique (à Copenhague, en décembre). Le lien politique entre ces deux processus fait toutefois défaut.

La crise alimentaire et son impact sur les groupes vulnérables, en particulier les enfants et les femmes, témoignent de ce qu'une dépendance excessive envers des approches centrées sur le marché est erronée. A cet égard, nous avons identifié dans la cohérence de la politique internationale quatre lacunes qui pourraient rendre la crise actuelle encore plus grave : l'absence de responsabilité dans la gouvernance de l'alimentation et de l'agriculture, le fossé entre la formulation des politiques et les décisions budgétaires, le manque de participation effective des personnes les plus affectées et l'absence de lien entre l'action intergouvernementale sur le changement climatique et celle sur la crise alimentaire. Dans ce contexte, nous lançons un appel pour que de nouvelles initiatives permettent aux petits producteurs de jouer un rôle essentiel dans l'alimentation du monde en 2050.

La Déclaration de Cordoue de 2008 recommandait un éventail de stratégies pour promouvoir le droit à l'alimentation et reste plus que jamais d'actualité. Nous souhaitons rappeler aux Etats leur obligation à utiliser le droit à l'alimentation en tant que cadre global ainsi qu'en tant qu'instrument pour réaliser la sécurité alimentaire pour tout un chacun.

APPEL A LA COHERENCE : ASSURER QUE LE SYSTEME MULTILATERAL SOIT EFFICACE POUR LES PERSONNES SOUFFRANT DE LA FAIM

1.- Cohérence des décisions

Nous saluons le processus de réforme du Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale (CSA) qui, au niveau politique le plus élevé, devrait conduire à un forum intergouvernemental unique qui serait responsable de la sécurité alimentaire et de la réalisation progressive du droit à l'alimentation. Cette instance doit devenir l'organe normatif pour les négociations internationales et devrait assurer une meilleure coordination entre le FAO, le PAM et le FIDA². Le CGIAR devrait également participer à ce processus. Le Forum devrait adopter un cadre stratégique global pour la Sécurité alimentaire et la Nutrition, établir des objectifs et des points de référence, promouvoir la transparence et la responsabilité et suivre l'application des Directives sur le Droit à l'alimentation ainsi que le progrès réalisé par les états et les organisations internationales par rapport à leurs engagements. Les gouvernements devraient voir ce processus comme une étape importante vers un système de gestion intégré de l'alimentation sur le plan international, avec un programme de travail et budgétaire unique.

² La FAO est l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation, le PAM est l'Programme d'Alimentation Mondiale, et le FIDA est le Fond International de Développement Agricole. Le CGIAR est le Groupe Consultative de Recherche Agricole Internationale.

2.- Cohérence en termes d'exécution

Nous apprécions le renforcement de l'engagement international à soutenir les petits producteurs dans les pays en développement. Toutefois, nous sommes préoccupés par le manque de lien entre la proposition pour un nouveau Fonds multilatéral d'affectation spéciale sous les auspices de la Banque mondiale et les plans visant à renforcer la coordination globale au travers du CSA réformé. Indépendamment des bonnes intentions, cette déconnexion générera des divisions en période de crise alimentaire. La définition des priorités quant à l'usage du financement international pour la sécurité alimentaire devrait relever du CSA réformé. Nous recommandons également que l'Aide Officielle au Développement et le financement privé pour la sécurité alimentaire soient assignés conformément aux principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et au Programme d'Action d'Accra et qu'ils soient en harmonie avec le dialogue politique et programmatique mis au point au travers du CSA réformé. La mise en œuvre de tels principes suppose que les Etats adoptent des stratégies nationales pour la réalisation du droit à l'alimentation, auxquelles l'aide et la coopération internationales devraient contribuer.

3.- Cohérence du Dialogue

Dans le cadre du CSA réformé, nous donnons notre soutien total à la tradition onusienne d'un processus de prise de décision avec un vote par pays. Néanmoins, nous appuyons par ailleurs la pleine participation aux débats des petits producteurs et des personnes affectées par l'insécurité alimentaire (petits exploitants agricoles, paysans sans terres et ouvriers agricoles, pasteurs, pêcheurs, garde-forestiers, indigènes, femmes et consommateurs). Dans la plus grande mesure du possible, cette participation devrait bénéficier d'un soutien financier. Tenant compte de l'importance des femmes pour la sécurité alimentaire, ces dernières doivent non seulement être représentées par leurs propres organisations, mais devenir aussi des parties prenantes actives au travers d'autres organisations de la société civile.

4.- Cohérence de la Diplomatie (Rome et Copenhague)

Les gouvernements abordent actuellement la sécurité alimentaire et le changement climatique au travers de programmes politiques sans lien entre eux. Les négociations de Copenhague ne voient l'agriculture d'exploitation intensive que sous l'angle des émissions de gaz à effet de serre et comme source potentielle de crédits carbone. Inversement, les négociations de Rome se centrent sur la production agricole croissante, sans prendre suffisamment en compte l'impact du changement climatique ou la résistance des petits producteurs à sauvegarder la sécurité alimentaire en période de crises et de risques multiples. Notre préoccupation essentielle est que la sécurité alimentaire du futur est mise en péril par le changement climatique. Les Etats doivent assurer que les politiques portant sur la sécurité alimentaire et le changement climatique soient harmonisées et que les résultats des négociations des deux forums se soutiennent mutuellement. Nous lançons un appel aux leaders de chacun de ces processus afin qu'ils se rencontrent au plus tard en 2010 pour satisfaire cet objectif.

UNE NOUVELLE OPPORTUNITE POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE

Le système agricole actuel d'exploitation intensive lutte face aux pressions combinées du changement climatique et de l'insécurité alimentaire, exacerbées par la production à grande échelle d'agrocarburants et la spéculation foncière accrue. Ce type d'agriculture dépend fortement des carburants fossiles qui génèrent des émissions de gaz à effet de serres excessives. Il conduit en outre à l'expulsion des populations rurales et à des chaînes alimentaires inefficaces et peu rentables. Ce système n'offre pas un accès équitable à la nourriture. Les décideurs politiques ont d'autres options possibles.

Les modes de production alternatifs, fondés sur la diversité sous toutes ses formes et sur les petits producteurs, se sont déjà révélés être une réussite. La diversité est également essentielle pour faire face au changement climatique. Les petits producteurs peuvent sauvegarder les semences, les cultures, le bétail et d'autres formes d'agrobiodiversité qui, tous, sont menacés par le changement climatique ; ils peuvent réduire l'empreinte environnementale de l'agriculture et se lancer, avec les consommateurs, dans des systèmes alimentaires innovateurs pour garantir des régimes diversifiés et équilibrés. L'accroissement des investissements en agriculture devrait renforcer les petits producteurs alimentaires et accorder une plus grande attention aux systèmes alimentaires locaux et nationaux.

Le changement climatique conduira à des conditions de production fortement instables qui exigeront de mener à bien des recherches orientées sur les exploitants agricoles et de mettre au point des stratégies de reproduction dans des écosystèmes en mutation. Plus particulièrement, le développement des nombreuses cultures sous-utilisées (appelées « orphelines ») pourrait, contre un investissement très réduit, produire des aliments sûrs et nutritifs. Le potentiel innovateur des petits producteurs doit être reconnu et soutenu. Leurs stratégies, combinées à des mesures d'encouragement suffisantes et à des politiques de soutien public, pourraient donner naissance à des écosystèmes agro-écologiques toujours plus résistants. Mettre les petits producteurs d'alimentation au centre de cette stratégie générera de l'emploi et renforcera les communautés rurales. Ce point est essentiel en temps de crise économique et permettra aux sociétés rurales de déterminer leurs propres voies de développement. Lorsque nous parlons des petits producteurs d'alimentation, nous incluons les paysans, les pêcheurs, les pasteurs, les collecteurs des produits forestiers, les indigènes et les producteurs urbains et sommes particulièrement sensibles au fait que les femmes jouent un rôle majeur dans toutes ces catégories.

Pour que cette stratégie devienne une réalité, les gouvernements doivent assurer que les exigences et les restrictions liées aux droits de propriété intellectuelles ne constituent pas des obstacles à l'innovation et à la diffusion. Parallèlement, les gouvernements doivent empêcher les impacts négatifs de chaînes alimentaires fortement concentrées. Une telle stratégie requerra une coopération internationale substantiellement renforcée, comprenant la révision des traités et des accords concernés.

Nous ne parlons pas d'un retour vers un passé bucolique, mais de construire, en se fondant sur les connaissances locales et sur la science, un 21^{ème} siècle qui soit productif, efficace et durable, apte à nourrir les personnes souffrant de la faim, que ce soit aujourd'hui ou au cours des prochaines décennies. Notre objectif est d'assurer la pleine réalisation du droit à l'alimentation pour tous.